

Association Vayrana « Quand tu bois de l'eau, pense à la source... »

Enquête sur le devenir de la Fontaine du Bourg du village de Véranne, née il y a 128 ans.

Notre association forte de ses convictions pour la sauvegarde des sources et de leur environnement, s'intéresse au devenir de la Fontaine du Bourg, après l'annonce de la délibération du Conseil Municipal de Véranne : « la Fontaine ne coulera plus ».

Histoire de cette Fontaine :

Autrefois, il y avait des puits peu profonds ou des sources dans toutes les maisons. Seul le bétail buvait dans les bassins des prés. Les terres étaient irriguées par des biefs, eux-mêmes remplis par des prélèvements dans les ruisseaux en passant par les bassins.

«Le 30 mai 1882, le Préfet autorise la commune à aliéner aux enchères publiques pour une mise à prix totale de 9 840F, diverses parcelles des biens communaux estimées à 12 761,80F. Le produit de cette aliénation doit être affecté à la construction d'une maison d'école pour garçons et à l'établissement d'une fontaine publique. Le 4 juillet 1884, il est signalé que la fontaine publique du Bourg de Véranne n'amène souvent que des eaux malsaines parce que la réserve, trop petite, se trouve dans une écurie...Le 7 février 1886 une délibération du Conseil Municipal mentionne que la fontaine publique de Véranne ne coule plus. Les habitants du bourg lancèrent une souscription pour aider la municipalité à effectuer la réparation réclamée à cor et à cri. En effet, la rareté des eaux oblige à construire un réservoir (*aujourd'hui éliminé*), près de la naissance de la source située à la Fontaine à une distance de 85 m environ du Bourg...L'arrivée d'eau sera réglée par une borne fontaine...Le terrain de 25m² acheté 100F où se trouve le réservoir, appartenait à Dumas Jean François, propriétaire au Combeau, et auparavant à Trouillet François, décédé à Maclas.

Les plus importantes contributions volontaires furent celles de Verchery, Curé :50 F, Brias Matthieu : 25 F, Flacher Pierre et Oriol Pierre : 15 F, Dumas J-B : 10 F. Certains fournirent leur travail : Vanel Auguste : 4 journées, Corompt Fils : 3 journées, Oriol J-L, Giraud Auguste, Fanget J, Gay Jean et Bouchany Auguste : 2 journées.

Un nouveau projet d'adduction concernant de nouveaux captages est lancé en 1922. Jean Baptiste Dumas est Maire. Son coût est de 77 542,43F, subventionné à 43%.Une pétition est adressée au Préfet contre ce projet avec 84 signataires, parmi les habitants de la commune qui ne sont pas concernés et qui trouvent le projet trop coûteux pour l'ensemble des contribuables, car seuls les habitants du Bourg en bénéficieront. Les pétitionnaires proposent l'aménagement de la Fontaine qu'ils jugent suffisante, mais que les habitants du Bourg déclarent polluée. Le projet sera néanmoins réalisé avec les captages et les réservoirs du Thou...Les travaux furent exécutés par l'entreprise Tabailon de Pélussin...

Suite au verso...

Ce document vous a été distribué par les membres de l'Association Vayrana, pour que vous en preniez connaissance.

Nous passerons récupérer votre avis si vous ne nous l'avez pas transmis.



Merci

...Cette réalisation alimentera la Fontaine, le lavoir et l'abreuvoir du Bourg, jusque après la dernière guerre où la commune bénéficiera petit à petit des captages des sources de l'Oronge.

Lors de la réalisation des captages de l'Oronge pour la desserte de Maclas, la commune de Vèranne obtient une compensation de la cession de ses sources, un apport de 30 litres par minute à son réservoir du Thou. A cet effet un branchement sera fait sur la colonne principale descendant à Maclas. C'est sur cette même colonne que seront réalisés, à leur demande, des branchements pour desservir des usagers riverains, mais ce procédé ne donnera guère satisfaction. La commune adhèrera donc au Syndicat intercommunal et progressivement, les usagers du Bourg puis des principaux hameaux seront desservis individuellement. »

Ces écrits de Pierre Dumas, sont extraits de son ouvrage « Maclas-Vèranne, histoire de deux villages entre Pilat et Rhône » de mai 1996. Nous le remercions de nous avoir accueillis ce mois de Mars.

Autres phrases tirées du site du Parc Régional du Pilat et de la Communauté de Communes :

« *L'eau coule dans les veines du Pilat...* Elle est à la source de la richesse de ce pays et de l'originalité de son patrimoine bâti. »

« Au pied du Pilat, autrefois nommé « Veyronna » (endroit où l'on trouve de l'eau), Vèranne 1600 ha - 667 habitants, était situé sur la route commerciale faisant communiquer le Dauphiné (les Allobroges) avec la vallée du Gier et le Velay (c'était alors le point de ravitaillement en eau sur cette route). »

Suite au verso...

QUESTIONS

Que vont devenir, ces appellations : Rue de la Fontaine ... , Bar restaurant de la Fontaine..., Quartier de la Fontaine..., Gîte du Lavoir...

Devant des problèmes techniques nécessitant un coût de réhabilitation important, les élus ont annoncé par voie de presse que la Fontaine ne coulerait plus.

Peut-on laisser à l'abandon un tel ouvrage qui a suscité tant de labeur, d'argent et d'écrits ? Doit-on oublier un endroit connu de tous les Vérannaises, qui, fleuri et entretenu s'avère un monument accueillant de l'entrée de la place ? Oublierons-nous toutes les discussions, les railleries, les rires, les retrouvailles d'enfants, les « abreuvements » et les lavages ? Les premiers incendies éteints avec des seaux ? Le doux bruit vivant de l'eau qui s'écoule dans le bassin ? Les enfants admirant les vélos des cyclistes en train de se rafraîchir ?

Nous ne sommes pas indifférents au coût d'une telle réhabilitation, aussi nous vous demandons si, en tant que Vérannaise, vous êtes prêt à accepter que la commune budgétise cette opération. Des communes voisines l'ont fait, pourquoi pas nous ?

Nous nous chargeons de recueillir vos souhaits et nous les transmettrons au Conseil Municipal pour un réexamen de la question.

Réponse à remettre aux représentants de l'Association, si vous adhérez à cette enquête :

Président, M. Mansanet 04 74 48 35 33 Plode , Trésorier, M. Bourcier Georges 04 74 87 43 59 Rte de Roisey, Secrétaire, Mme. Juszcak Isabelle 04 74 87 35 43 Le Pré de la Clé, M. Panel Bernard Le Drevet, M. Payan Jean Plode, M. Bruhat Laurent Cubusson, M. Pierre Picard Le Grand Chemin.

Il est conseillé de faire signer plusieurs membres majeurs de votre famille ou Vérannaises, s'ils adhèrent à cette enquête, sur ce coupon. Merci.

OUI, pour une dépense communale afin de réhabiliter notre Fontaine du Bourg.

Nom et prénom

Adresse

Signature

